



APPEL A CANDIDATURES

Formateur.trice responsable du projet Analyse Pratiques Professionnelles CDI à temps plein

Dans le cadre du projet institutionnel et organisationnel de l'EFPP, il.elle fait partie de l'équipe du pôle Formation Continue et à ce titre son activité se fait sous la responsabilité hiérarchique du directeur de la formation continue.

Il.elle a délégation pour proposer, planifier et réaliser l'organisation et la réalisation des actions de l'analyse de pratiques professionnelles et de modules de formation continue auprès des institutions et des professionnels.

Missions :

- Participer activement au développement, aux actions d'analyse des pratiques professionnelles et aux activités de l'EFPP ;
- Développer des propositions de modules de formation dans le cadre de l'analyse des pratiques professionnelles à destination des institutions commanditaires ;
- Traduire, s'approprier un ou des cahiers des charges produits par des prescripteurs pour pouvoir répondre à une demande dans le cadre de l'analyse des pratiques professionnelles à destination des institutions commanditaires ;
- Organiser une proposition et la promouvoir ;
- Transformer la commande en termes d'objectifs et concevoir les modes d'interventions appropriés ;
- Recruter et accompagner les intervenants en analyse de pratique professionnelle (APP)
- Réaliser des actions de formations en tenant compte d'un cadre budgétaire et en assurant la réalisation des objectifs élaborés avec sa direction ;
- Contribuer et développer des actions de formation continue à la hauteur prévue dans le plan de charge annuel du pôle formation continue ;
- Maintenir la qualité des prestations et les inscrire dans le cadre du référentiel Qualiopi ;
- Entretenir et développer des relations et des coopérations avec des partenaires ;
- Promouvoir l'initiative et la coopération à l'intérieur de l'équipe pédagogique et dans l'institution.

Profil :

- Il/elle devra disposer d'une expérience en ingénierie de formation ;
- Diplôme universitaire de niveau 7 et/ou formation dans une des disciplines contribuant à l'analyse des pratiques professionnelles ;
- Diplôme en travail social de niveau 6 nécessaire apprécié ;
- Réactivité et créativité, sens du travail en équipe et rigueur organisationnelle.



Le poste est à pourvoir à partir d'avril 2024.

Salaire selon CCN 1966 ; Annexe 6 – Dispositions particulières aux cadres, classe 3, niveau 1 « Cadre technicien », coefficient 848.

Contact : l.huttmann@efpp.fr